



# L'Actu des Armées en Ardèche

N° 1 – Nov-Déc 2019

ÉDITO



« Avec les élus, la défense avance »

La pause estivale permet de prendre le temps de retrouver les siens, de découvrir, de voyager... C'est aussi l'occasion de refaire le tour de ses priorités avant le tourbillon de la rentrée.

C'est ainsi qu'après deux années consacrées principalement à l'enseignement de défense et aux associations patriotiques, j'ai décidé de porter mon effort en 2020 sur les collectivités locales.

L'Ardèche, désert militaire, n'en est pas moins concernée par les questions de sécurité et de défense territoriale. La délégation militaire et les élus doivent **travailler ensemble** pour entretenir l'esprit de défense et de résilience.

Pour cela, il est indispensable de se connaître. C'est la raison de ma présence au salon des maires et c'est l'objectif de cette lettre d'information que vous recevrez désormais par voie électronique en mairie.

Lieutenant-colonel Olivier DELPLACE  
Délégué militaire départemental de l'Ardèche

## Délégation militaire et municipalités, partenaires pour la défense.

*Au sein de chaque conseil municipal, il existe un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires, sur les questions de défense.*

*Ce correspondant a pour vocation de développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense parmi ses concitoyens, par des actions de proximité. En l'absence de conseiller identifié, cette fonction est assurée, entre autres, par le maire lui-même.*

*Sachez que la délégation militaire départementale (DMD) est là pour vous apporter des conseils et vous appuyer dans l'étude et la mise en œuvre de vos projets dans des domaines comme le parcours citoyenneté, l'information sur la défense ou la solidarité et la mémoire.*

## Les armées et la défense du territoire.

*Depuis plusieurs années, nos armées sont engagées dans la lutte contre le terrorisme, à l'étranger et sur le territoire national.*

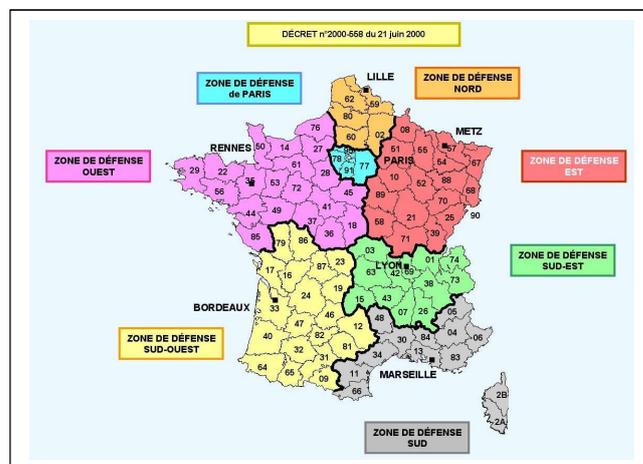
*Mais les militaires sont également en mesure d'intervenir en cas de crise grave de sécurité civile. La résilience de la population face aux attaques et autres catastrophes, s'appuie sur l'affermissement de l'esprit de défense et de la cohésion nationale. En Ardèche, comme ailleurs, la délégation militaire a son rôle à jouer. Explications...*

Au même titre que les politiques de sécurité intérieure et de sécurité civile, la politique de défense contribue à la stratégie de sécurité nationale. Dans ce cadre, les armées assurent, outre les missions liées à la dissuasion et aux interventions extérieures, la *défense militaire du territoire*.

Dans le milieu terrestre, dès lors que les moyens dont dispose l'autorité civile pour garantir la sécurité et la protection des populations sont estimés *inexistants, insuffisants, inadaptés ou indisponibles*, les armées peuvent être engagées hors du champ de la défense militaire, en vertu d'une réquisition, pour renforcer le dispositif de sécurité intérieure et de sécurité civile.

Le commandement militaire s'appuie sur l'organisation territoriale interarmées de défense (OTIAD) qui garantit la coordination avec les chaînes de responsabilités civiles

zonales et départementales. À cet effet, Le territoire métropolitain est découpé en sept *zones de défense et de sécurité*.



### Le découpage géographique de la métropole en Zones de Défense

La coordination civilo-militaire, instaurée à chaque niveau de responsabilité, a pour but de permettre une complémentarité optimale entre les autorités civiles et militaires en cas de crise.

## La Zone de Défense Sud-Est



### Insigne de la zone de défense et de Sécurité Sud-Est

Couvrant les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, pour une population de 7,6 millions d'habitants, la Zone de Défense Sud-Est emploie 21 000 militaires et civils de la défense des trois armées.

Elle est commandée par le général de corps d'armée Philippe LOIACONO, à partir d'un état-major implanté à Lyon. En tant qu'Officier Général de Zone de Défense et de Sécurité (OGZDS), il est chargé de la sauvegarde et de la

participation des forces armées à la défense du territoire national, sous l'autorité du chef d'État-major des armées (CEMA).



**Le général de corps d'armée Ph. Loiacono, OGZD-SE et gouverneur militaire de Lyon.**

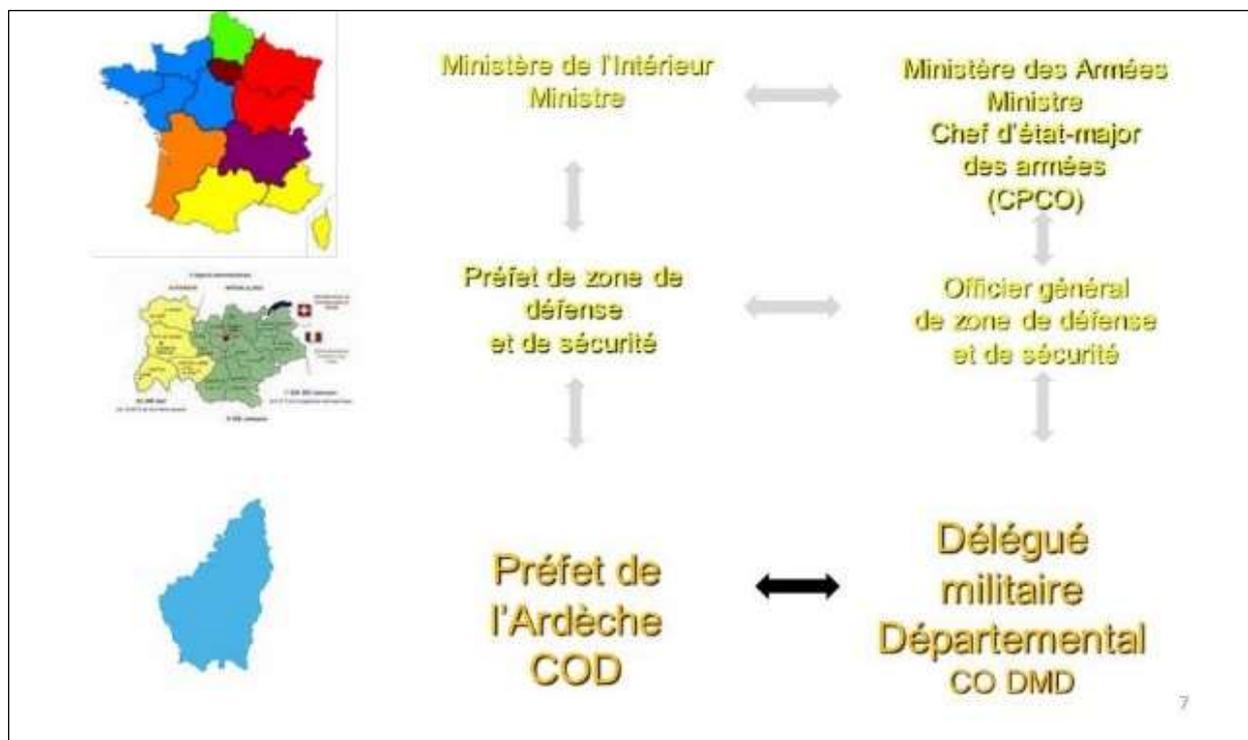
À ce titre, il est donc responsable du dialogue avec les autorités civiles de la zone de défense sud-est et de la coordination des moyens des trois armées et des services interarmées contribuant à la défense civile.

zone de défense (OGZD) dans leur département. Ils sont responsables de la zone territoriale militaire correspondante.

Ils conseillent le préfet sur le plan militaire et peuvent intervenir auprès de ce dernier dans le cadre de la coopération civilo-militaire dans la conduite d'une crise.

Ils accueillent et renseignent également les présidents d'associations dont les activités relèvent du domaine militaire.

Les délégués militaires départementaux sont les premiers points de contact au niveau local. Ils renseignent les correspondants défense sur l'ensemble des questions défense et facilitent la prise de contact avec les autorités compétentes (Défense, Éducation nationale, préfectures...)



### Les délégués militaires départementaux

Le dialogue civilo-militaire à chaque niveau de responsabilité

Les délégués militaires départementaux (DMD) sont les représentants de l'officier général de

## Les missions essentielles de la DMD

Tout d'abord une « *mission opérationnelle* » consistant à :

- assurer une coordination des moyens avec le Préfet dans le cadre de gestion de crise ;
- organiser, et contrôler l'engagement dans le département d'unités SENTINELLE dans le cadre de la lutte contre la menace terroriste ;
- recruter et former les réservistes opérationnels de la délégation militaire.

Ensuite une « *mission de rayonnement* » des armées au sein de la Nation.

L'objectif est de cultiver et diffuser l'esprit de défense, d'éveiller la conscience citoyenne de la jeunesse et de promouvoir l'engagement dans les réserves.

Elle intervient ainsi dans quatre domaines :

- le domaine « *institutionnel et politique* », par des contacts fréquents avec les maires et les correspondants défense ;
- le domaine « *économique* » pour faciliter notamment l'engagement dans les réserves du personnel des entreprises ;
- le domaine « *associatif* » en participant aux manifestations organisées par les associations patriotiques et en étant en permanence à leur écoute ;
- le domaine de « *la jeunesse et la citoyenneté* » en suscitant et en développant le nécessaire travail de mémoire.

**Cdt (rc) Philippe Pintaux**

---

## À propos de l'opération SENTINELLE

Lancée à la suite des attentats de janvier 2015, l'opération SENTINELLE est une opération militaire de lutte contre le terrorisme visant à renforcer la protection des Français, avec des moyens militaires (humains et matériels) mettant en œuvre des savoir-faire militaires, aux côtés et en complément des forces de sécurité intérieures.

Disposant d'un mode d'action dynamique, les militaires s'adaptent et se coordonnent pour se déployer là où la menace est présente, dans le cadre d'un dialogue civilo-militaire accru à tous les niveaux qui permet d'ajuster le dispositif aux besoins de protection du moment.

Il n'y a pas de détachement SENTINELLE déployé en permanence en Ardèche. Pour autant, des éléments en provenance de départements voisins peuvent être missionnés temporairement pour renforcer la sécurisation d'un événement ou d'un site particulier.

Le cas s'est déjà produit pour le marché de Noël d'Annonay ou le festival Aluna à Ruoms.



Soldats de l'opération SENTINELLE pendant le festival ALUNA 2019.

## Largentière : haut lieu ardéchois de célébration de l'hommage national aux Harkis.

*La cérémonie s'est déroulée le 25 septembre dernier, face à la stèle du jardin public.*

Chaque 25 septembre est organisée la journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, qui donne lieu à une cérémonie commémorative.

À Largentière cette cérémonie prend une dimension particulière, car c'est ici qu'ont été accueillis les Harkis de la DBFM et leurs familles, après la tragédie algérienne. Pour certains ce ne fut qu'une étape dans ce douloureux rapatriement. Pour d'autres c'est là qu'ils choisirent de se reconstruire.

La cérémonie, orchestrée par la délégation militaire et présidée par Monsieur Patrick LEVERINO, sous-préfet de Largentière, s'est déroulée devant un public nombreux. Elle a rassemblé des représentants des élus parlementaires, des membres des Conseils régional et départemental, le maire et des autorités civiles et militaires, tandis que les



Les porte-drapeaux des associations.

honneurs ont été rendus par un détachement

du 1<sup>er</sup> régiment de spahis, de Valence, et par les nombreux porte-drapeaux des associations d'anciens combattants.

L'émotion était au rendez-vous et par les



Dépôt de gerbe par M. LEVERINO, sous-préfet de Largentière.

différents discours et messages, chacun a pu partager avec la communauté harki la douleur de ces hommes qui ont crû en la France, l'ont servie avec honneur et sans jamais faillir.

**Cdt (rc) Philippe Pintaux**

## De l'Ardèche à Auschwitz : parcours de Juifs déportés et de Justes

*Les élèves du lycée Gabriel Faure de Tournon sur Rhône témoignent et laissent parler leur cœur dans une exposition ayant pour thème la Shoah.*

Ils sont lycéens en terminal ES1 et ES2, tout juste 18 ans et ils nous ont conviés avec leurs professeurs à une exposition qui n'a laissé personne indifférent et qui témoigne d'une

appréhension des faits et d'une sensibilité peu communes.

Intitulée « *De l'Ardèche à Auschwitz : parcours de Juifs déportés et de Justes* », elle aborde avec minutie et sans complaisance cette page sombre de notre pays. Même si elle est centrée sur les victimes juives de l'Ardèche, elle ne détache pas ces faits du tourbillon de l'histoire.

C'est un véritable parcours de mémoire auquel se sont livrés ces élèves. Ils ne se sont pas contentés de parcourir livres et documents traitant du sujet. Non, ils ont pris leur plus belle

lesquels, le Ministère des Armées, les collectivités territoriales, le Souvenir français, la Fondation du mémorial de la Shoah...)

Alors jeunes gens, jeunes filles des TES1 et TES2 du lycée Gabriel Faure de Tournon sur Rhône ; respect ! Vous l'avez gagné par la qualité de votre travail de mémoire !

**Cdt (rc) Philippe Pintaux**



Les personnalités lors de l'inauguration le 26 septembre 2019.

plume pour écrire aux survivants, aux descendants, au mémorial de la Shoah... Puis ils sont allés à Auschwitz, mais ils ont également parcouru le ghetto de Cracovie.

Une enquête complète ne laissant aucun aspect de la Shoah de côté. Ils ont également mis à la lumière ces Justes qui ont aidé et sauvé des Juifs des persécutions et ont permis à la France de relever la tête.

C'est un travail du cœur auquel ils se sont livrés sur près d'un an, aidés en cela par leurs professeurs. Ils ont pu aller jusqu'au bout de leurs recherches grâce aux financements accordés par différents partenaires (parmi

**« DE L'ARDECHE A AUSCHWITZ »**

**« Parcours de Juifs déportés et de Justes »**

EXPOSITION

Chapelle du lycée Gabriel Faure,  
Tournon-sur-Rhône.  
Du 26.09.2019 au 17.10. 2019  
Entrée libre les 28 et 29 sept  
10h-12h et 15h-17h

Logos: République Française, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, Fondation pour le Mémorial de la Shoah, Cercle de la Shoah.



## LES ARMÉES RECRUTENT

Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois, les centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) tiennent une **permanence à la délégation militaire départementale, place du Champs de Mars à Privas**. Pour prendre préalablement rendez-vous, il suffit de contacter :

Pour l'armée de terre : CIRFA de Valence - tél. 04 75 78 45 82

Pour l'armée de l'air : CIRFA de Grenoble - tél. 04 76 76 22 82

Pour la Marine nationale : CIRFA de Grenoble - tél. 04 76 76 20 30



## Ma JDC

Le site internet <http://majdc.fr> ouvert il y a deux ans par le ministère des armées, propose une interface unique à tous les interlocuteurs jouant un rôle dans l'organisation de la journée défense et citoyenneté (JDC) ainsi qu'aux jeunes Français et Françaises qui effectuent cette JDC :

- Pour les 800 000 jeunes convoqués chaque année, ce service leur permet de choisir la date et le lieu de leur JDC, selon les disponibilités des

sites et de télécharger par voie électronique leur convocation ou leur participation à cette journée ;

- **Pour les agents en mairie**, il donne la possibilité de déposer des listes de recensement, de commander tous les imprimés liés au recensement, d'être informé des textes réglementaires et de consulter les actualités et enfin, de vérifier l'état et le traitement de leurs listes de recensement par le service national.

majdc.fr a reçu une mention spéciale au concours des prix de l'innovation du salon des maires 2017, à Paris.



JDC thématique en novembre 2018 à Guillerand-Granges.

## Histoire : connaissez-vous le général RAMPON, Sénateur et Pair de France ?



Située place du Champ de Mars à Privas, la caserne RAMPON abrite aujourd'hui le

groupement de gendarmerie et la délégation militaire départementale de l'Ardèche.

Jusqu'à son départ pour le front en août 1914, c'est le 61<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui occupait les lieux. Mais dissous en 1919 après s'être battu jusqu'en Roumanie avec l'armée d'Orient, le 61<sup>e</sup> RI ne revint jamais dans sa garnison.



La caserne porte le nom du général Antoine-Guillaume RAMPON, né le 16 mars 1759 à **Saint-Fortunat-sur-Eyrieux**. Engagé à l'âge de 16 ans, ce militaire déroula sa carrière sous la Révolution puis l'Empire. Il se distingua, entre autres, aux batailles d'Arcole et de Rivoli et à celle des Pyramides. Nommé général de division en 1800, il accéda quelques semaines plus tard à la fonction de sénateur, qu'il exerça à Rouen avant de recevoir, en 1808, le titre de comte d'Empire. Rallié à l'Empereur lors des Cents-Jours, il mourut à Paris le 2 mars 1842.

Chevalier de Saint-Louis et Grand-croix de la Légion d'honneur, son nom est gravé sur un des piliers de l'Arc de triomphe.

Sur sa statue, érigée dans son village natal, on peut lire : « Il fut comme Bayard, sans peur et sans reproche.

Et si, vous aussi, vous deveniez réserviste citoyen ?



ÊTRE  
RÉSERVISTE  
CITOYEN

Et si vous aussi,  
vous deveniez Réserviste Citoyen  
de Défense et de Sécurité ?

CONTACTEZ NOUS AU 04 75 66 96 99 !

ZONE DE DÉFENSE SUD-EST  
DÉLÉGATION MILITAIRE  
DÉPARTEMENTALE DE L'ARDÈCHE

Caserne Rampon  
Place du Champ de Mars  
B.P. 615  
07006 PRIVAS Cedex

Tél. : 04 75 66 96 99

Courriel : [dmd07@orange.fr](mailto:dmd07@orange.fr)

 @07\_dmd